

Exigences et obligations pour les entreprises en lien avec l'utilisation de produits chimiques

Les produits chimiques peuvent mettre la santé en danger. La loi impose à toute entreprise de protéger la santé de ses employés dans le cadre de l'utilisation de produits chimiques. Les cantons, la Confédération et la Suva contrôlent que les entreprises font un usage soigneux des produits chimiques. L'entreprise doit à cet égard remplir les règles et obligations suivantes :



CONDITIONS PRÉALABLES À L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES EN ENTREPRISE



Définir les compétences

Définir l'organisation générale

Mettre en place une organisation des urgences et enquêter sur les causes des accidents professionnels



Documenter

Respecter et conserver les fiches de données de sécurité

Élaborer des instructions d'utilisation

Se procurer les déclarations de conformité et les instructions d'utilisation

Archiver les documents



Respecter les dispositions spéciales

Appliquer les directives relatives à la protection de la maternité et des jeunes travailleurs

Appliquer les directives relatives aux substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES EN ENTREPRISE



Devoir de diligence au poste de travail

Disposer d'une liste des produits chimiques

Substituer les produits chimiques dangereux

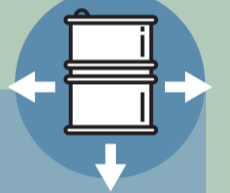
Connaître les dangers

Connaître l'exposition et les risques

Définir les mesures de protection

Informar, former, donner des instructions

Contrôler la mise en place



Devoir de diligence dans la logistique

Stocker correctement

Transporter correctement

Éliminer correctement

